

# PAROISSE SAINT NAZAIRE

ANNONCES DU 31 JANVIER AU 06 FÉVRIER 2022

SANARY-SUR-MER

## Horaires des messes :

- LUNDI 31/1**      18h – **Messe** à l'église Saint Nazaire
- 
- MARDI 1/2**      7h45 – **Adoration** à l'église saint Nazaire  
9h – **Messe** à l'église Saint Nazaire – possibilité de confession juste après la Messe
- 
- MERCREDI 2/2**      **Présentation du Seigneur au Temple**  
7h45 – **Adoration suivie à 8h30 des laudes** à l'église saint Nazaire  
9h – **Messe - procession avec les cierges du parvis vers l'intérieur de l'église** à l'église Saint Nazaire – Confessions de 10h à 12h à l'église Saint Nazaire
- 
- JEUDI 3/2**      **Début de la neuvaine à Notre Dame de Lourdes**  
8h45 – **Messe** à la chapelle de la Sainte Famille  
18h – **Messe suivie de la nuit d'adoration** au Sanctuaire de la Miséricorde  
21h – **Heure Sainte** au Sanctuaire de la Miséricorde
- 
- VENDREDI 4/2**      9h – **Messe** au Sanctuaire de la Miséricorde - Confessions de 10h à 12h à l'église Saint Nazaire  
15h – **Heure de la Miséricorde** au Sanctuaire de la Miséricorde  
18h – **Messe au Sacré Cœur de Jésus pour la France** au Sanctuaire de la Miséricorde  
19h – **Reprise du Parcours Alpha – Thème : Religion dépassée ?** au Centre Saint Vincent
- 
- SAMEDI 5/2**      **Cœur Immaculé de Marie**  
8h30 – **Chapelet médité suivi de la Messe à 9h** à la Chapelle Notre-Dame de Pitié – Confessions de 10h30 à 12h à l'église Saint Nazaire

Jour du Seigneur

5<sup>ème</sup> dimanche du Temps Ordinaire

SAMEDI 5/2      18h – **Messe anticipée** à l'église Saint Nazaire

DIMANCHE 6/2      7h45 – **adoration, suivie à 8h30 des laudes**  
9h, 10h30\* et 18h – **Messes** à l'église Saint Nazaire



A partir du dimanche 6 février, nous vous donnons rendez-vous tous les 1ers dimanches du mois à 17h30 avant la messe de 18h pour un temps de louange à l'église Saint Nazaire

\* Messe retransmise sur notre chaîne YouTube (Paroisse de Sanary)

# Constitution Dogmatique sur l'Église - Lumen Gentium

## (Le Christ lumière des peuples)

*Du Concile Vatican II - 21 novembre 1964*

L'universalité ou « catholicité » de l'unique Peuple de Dieu

À faire partie du Peuple de Dieu, tous les hommes sont appelés. C'est pourquoi ce peuple, demeurant uni et unique, est destiné à se dilater aux dimensions de l'univers entier et à toute la suite des siècles pour que s'accomplisse ce que s'est proposé la volonté de Dieu créant à l'origine la nature humaine dans l'unité, et décidant de rassembler enfin dans l'unité ses fils dispersés. C'est dans ce but que Dieu envoya son Fils dont il fit l'héritier de l'univers, pour être à l'égard de tous Maître, Roi et Prêtre, chef du peuple nouveau et universel des fils de Dieu. C'est pour cela enfin que Dieu envoya l'Esprit de son Fils, l'Esprit souverain et vivifiant, qui est, pour l'Église entière, pour tous et chacun des croyants, le principe de leur rassemblement et de leur unité dans la doctrine des Apôtres, et la communion fraternelle, dans la fraction du pain et les prières.

Ainsi, l'unique Peuple de Dieu est présent à tous les peuples de la terre, empruntant à tous les peuples ses propres citoyens, citoyens d'un Royaume dont le caractère n'est pas de nature terrestre mais céleste. Tous les fidèles, en effet, dispersés à travers le monde, sont, dans l'Esprit Saint, en communion avec les autres, et, de la sorte « celui qui réside à Rome sait que ceux des Indes sont pour lui un membre ». Mais comme le Royaume du Christ n'est pas de ce monde, l'Église, Peuple de Dieu par qui ce Royaume prend corps, ne retire rien aux richesses temporelles de quelque peuple que ce soit, au contraire, elle sert et assume toutes les capacités, les ressources et les formes de vie des peuples en ce qu'elles ont de bon ; en les assumant, elle les purifie, elle les renforce, elle les élève. Elle se souvient en effet qu'il lui faut faire office de rassembleur avec ce Roi à qui les nations ont été données en héritage et dans la cité duquel on apporte dons et présents. Ce caractère d'universalité qui brille sur le Peuple de Dieu est un don du Seigneur lui-même, grâce auquel l'Église catholique, efficacement et perpétuellement, tend à récapituler l'humanité entière avec tout ce qu'elle comporte de bien sous le Christ chef, dans l'unité de son Esprit.

En vertu de cette catholicité, chacune des parties apporte aux autres et à toute l'Église le bénéfice de ses propres dons, en sorte que le tout et chacune des parties s'accroissent par un échange mutuel universel et par un effort commun vers une plénitude dans l'unité. C'est pourquoi le Peuple de Dieu ne se constitue pas seulement par le rassemblement des peuples divers, mais jusqu'en lui-même, il se construit dans la variété des fonctions. En effet, entre ses membres règne une diversité qui est, soit celle des charges, certains exerçant le ministère sacré pour le bien de leurs frères, soit celle de la condition et du mode de vie, beaucoup étant, de par l'état religieux qui leur fait poursuivre la sainteté par une voie plus étroite, un exemple stimulant pour leurs frères. C'est pourquoi encore il existe légitimement, au sein de la communion de l'Église, des Églises particulières jouissant de leurs traditions propres – sans préjudice du primat de la Chaire de Pierre qui préside à l'assemblée universelle de la charité, garantit les légitimes diversités et veille à ce que, loin de porter préjudice à l'unité, les particularités, au contraire, lui soient profitables. De là, enfin, entre les diverses parties de l'Église, les liens de communion intime quant aux richesses spirituelles, quant au partage des ouvriers apostoliques et des ressources matérielles. Les membres du Peuple de Dieu sont appelés en effet à partager leurs biens et à chacune des Églises s'appliquent également les paroles de l'Apôtre : « Que chacun mette au service des autres le don qu'il a reçu, comme il sied à de bons dispensateurs de la grâce divine qui est si diverse ».

Ainsi donc, à cette unité catholique du Peuple de Dieu qui préfigure et promeut la paix universelle, tous les hommes sont appelés ; à cette unité appartiennent sous diverses formes ou sont ordonnés, et les fidèles catholiques et ceux qui, par ailleurs, ont foi dans le Christ, et finalement tous les hommes sans exception que la grâce de Dieu appelle au salut.

## LE MÉNAGE, UN SERVICE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Le ménage dans nos églises est un travail important et de première utilité qui fait appel à toutes les bonnes volontés, hommes ou femmes, pour une heure ou deux. Nous aurions besoin d'une équipe pour le ménage à Notre Dame de Pitié, et de personnes pour renforcer les équipes des autres églises.

**Si vous souhaitez participer, vous pouvez prendre contact avec :**

- **Martine Labé au 06 78 34 04 83**
- **ou Marie-Christiane Mabic au 07 85 36 16 28 (seulement pour Notre Dame de Pitié)**

## À VENIR

**DIMANCHE**  
**13/2**

**De 12h30 à 16h – l'Association Rencontres et échanges vous propose de venir à un buffet partagé au centre Saint Vincent Inscription au 06 63 86 81 90**